



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1261 chemin Forget, à Beaulac-Garthby.

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Beaulac-Garthby a reçu une demande pour une dérogation mineure relativement à la propriété mentionnée ci-haut.

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'empiètement d'un bâtiment accessoire (remise) à l'intérieur de la marge latérale gauche ainsi que l'empiètement d'une annexe du bâtiment principal (galerie) à l'intérieur de cette même marge.

Le premier élément de la demande déroge à l'article 10.3.4 du règlement 133-2009

« [...] Le mur d'un cabanon ou d'une remise ne peut être situé à moins de 1,5 mètre des limites de l'emplacement. »

Le deuxième élément de la demande déroge à l'article 6.3.3.2 du règlement 133-2009

« Malgré la règle générale, les constructions et ouvrages énumérés ci-après sont autorisés, par exception, dans les cours latérales:

- Les auvents, avant-toits, balcons, escaliers, galeries, marquises, perrons, porches, vérandas, balcons, terrasses, rampes d'accès pourvu que ces constructions et ouvrages soient distants d'au moins 2,0 mètres de la ligne latérale de l'emplacement;
- [...] »

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion d'une assemblée publique qui sera tenue le 6 mai 2024, au Centre des loisirs situé au 3 rue St-François à Beaulac-Garthby. Toute personne intéressée par cette demande peut se faire entendre par le conseil.

DONNÉ A BEAULAC-GARTHBY, CE 18^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

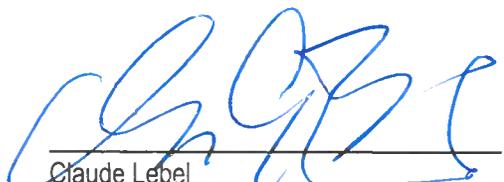


Claude Lebel
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Claude Lebel, directeur général de la Municipalité de Beaulac-Garthby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'Avis ci-dessous conformément à la loi, le 18 avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 avril 2024.



Claude Lebel
Directeur général